



MANAGER ET IMPLIQUER VOS SALARIES

Référence : BFC_FOR_MANAGER_IMPLIQUER_SALARIES

Thématique : Formation-Management

Objectif

Gagnez en aisance dans la gestion de votre personnel.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

- Clarifier le rôle du dirigeant et ses responsabilités : les différents niveaux de management, les missions du manager.
- Auto-diagnostic de son style de management : identifier ses points forts et ses points faibles.
- Organiser, animer et motiver son équipe.
- Pourquoi et comment connaître ses collaborateurs.
- Communiquer avec son équipe : les relations à établir, comprendre et maîtriser sa communication et celle de l'autre, comprendre et identifier les besoins exprimés par ses collaborateurs, comment les transformer en source de motivation.
- Développer des comportements efficaces : apprendre à déléguer, à contrôler, à évaluer et à motiver.
- Connaître les points essentiels du management d'équipe : faire preuve d'autorité sans utiliser un pouvoir inapproprié ; bien différencier les notions de rôles, de missions et de tâches pour répondre à ses propres besoins, à ceux de l'entreprise et ceux des collaborateurs ; savoir déléguer et responsabiliser les membres de son groupe ; comment manager en terme d'objectifs et d'analyse de résultats.

Formations complémentaires conseillées

- Appréhender le changement
- Apprendre à lâcher prise
- Gestion du temps

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Effectif de 6 à 12 stagiaires.
- Formation réalisée avec alternance d'apports théoriques, de présentations animées et de mise en oeuvre par des exercices pratiques.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille de présence - Attestation de formation

Coût de la formation

Coût total pour 3 jours de formation : 730 euros comprenant les frais pédagogiques (630 euros) et les droits d'inscription (100 euros)



[voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaines sessions:

- 71 - Chalon-sur-Saône - Vendredis 19, 26 novembre et 3 décembre **Inscription avant le 18/11/2021**

Tarifs:

- Tout public - contact